

LISTE

3

BILAN DE LÉGISLATURE

2018 - 2024





Bilan de l'action du PS au sein du Collège communal de Liège – législature 2018-2024

I. Les réalisations transversales et les grands projets métropolitains.

1. En 2018, le PS voulait une Ville **bien gouvernée** : gérée de manière rigoureuse, efficace et transparente.

Aujourd'hui, dans un contexte extrêmement difficile, nous avons maintenu le cap :

- La ville a **traversé les différentes crises** (sanitaire avec le covid, financière avec la problématique des pensions et la hausse des prix de l'énergie, informatique avec le piratage de nos services, climatique avec les inondations) en protégeant au maximum les citoyens et les différents acteurs du territoire :
 - Nous avons adopté **2 plans de relance** post-covid qui ont mobilisé près de 30 millions d'euros (suppression de taxes, chèques commerce, subsides aux secteurs associatifs, culturels, sportifs,...) ;
 - Nous avons organisé la commande de masques au départ de Liège Métropole, et ouvert 2 centres de vaccination au covid pour la population ;
 - Nous avons organisé l'aide aux **10.000 sinistrés** des inondations dans 6 centres d'accueil à Chênée et Angleur pendant de nombreux mois
- Tous ces éléments ont impacté fortement les budgets communaux. Malgré cela, la **fiscalité est restée inchangée** tout au long de cette législature : nous avons veillé à préserver le pouvoir d'achat des citoyens.
- Un **plan de gestion** a été adopté afin de contenir nos dépenses et trouver de nouvelles recettes. Il prévoit des trajectoires budgétaires jusqu'en 2029.

En matière de gouvernance, des politiques d'information et de participation ont été développées :

- Le **Projet de Ville** (PST) a été élaboré en associant étroitement la population et le milieu associatif (plus de 1.600 propositions reçues, 98.000 votes, des outils originaux tels que les panels citoyens tirés au sort et une nuit des débats) ; il a fait l'objet d'une évaluation intermédiaire en 2021, puis finale en 2024, toutes les deux soumises au Conseil communal.

- Les projets de décisions soumis au conseil communal sont désormais accessibles aux citoyens **avant la séance** du conseil, de manière à permettre à ceux-ci de sensibiliser les élus sur l'impact des décisions à prendre. Toujours en matière de publicité, ce sont plus de 90 jeux de données qui sont disponibles sur notre plateforme **open data**.
- Une **application « Liège en poche »** a été lancée en 2019 et mise à jour en 2022. Sur base de tests avec des panels d'utilisateurs, l'application s'est améliorée et compte une cinquantaine de services, avec la possibilité de personnaliser l'application mais aussi de bénéficier des différentes facilités intégrées via un site web : www.liegeenpoche.be
- Le **journal communal**, a été maintenu pour informer largement la population sur les services et les actualités communales (4 numéros/an et 120.000 exemplaires distribués dans toutes les boîtes aux lettres).
- Des **budgets participatifs** ont été mis en œuvre dans plusieurs quartiers.

2. En 2018, le PS voulait poursuivre le développement des projets qui transforment notre Ville.

Aujourd'hui, de nombreux projets « métropolitains », qui renforcent la Ville dans son rôle de moteur de l'arrondissement, ont été ou vont être inaugurés :

- Il y a tout d'abord le **chantier du tram, qui se termine**. Plus de 50 hectares d'espaces publics ont été rénovés, et font aujourd'hui apparaître de vastes piétonniers. Dès l'année 2025, il permettra de transporter 310 personnes dans chaque sens toutes les 4 minutes !
- Les **Halles des Foires de Liège** ont quitté Coronmeuse pour aller s'installer sur le site de la zone multimodale de Bressoux. Ce nouveau bâtiment, par son implantation, son architecture et sa conception, s'inscrit dans la reconversion de friches industrielles et donne une impulsion décisive, pour déclencher les investissements privés.
- En juin 2023, la Ville de Liège et la Province ont inauguré la nouvelle place sur le site de **Bavière** ainsi que le tout nouveau Centre de Ressources et de Créativité « **B3** », qui redynamise tout un quartier.
- La **Cité administrative** entièrement rénovée a ouvert ses portes au public le 15 mai 2023.
- **Deux nouvelles piscines** ont été inaugurées durant cette législature sur le territoire communal, à Jonfosse (2020) et en Outremeuse (2024), ce qui témoigne de la préoccupation du PS pour la pratique sportive.
- Le **domaine culturel** n'est pas en reste : le Madmusée est devenu le **Trinkhall Museum** et a ouvert ses portes le 18 juin 2020 dans le parc d'avroy. Le Trinkhall reste adossé aux ateliers artistiques du Créahm, créativité et handicap mental, créé en 1979.

D'autres projets d'envergure, qui seront autant de symboles du renouveau de Liège, ont été lancés :

- L'autoroute E25 située le long de la Meuse à Droixhe, entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas, est transformée en **boulevard urbain paysager**.
- La Ville et la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) se sont associées pour créer un **Pôle agroalimentaire circuit court** au départ du Marché matinal de Liège. Un hub sera implanté en bordure du marché matinal afin d'accueillir des activités de légumerie et conserverie. Le chantier de construction a débuté en mars 2024 et se terminera au premier trimestre 2025.
- Le **musée d'Ansembourg**, élément patrimonial majeur, fait actuellement l'objet d'une rénovation en profondeur.

Tous ces grands projets ont été intégrés dans un document global, le **Schéma de développement territorial communal**. Celui-ci est le fruit d'un long travail participatif mené pendant 2 ans. Il fixe les grandes orientations que le Collège veut donner au développement de son territoire. C'est un outil public, que chacun peut consulter pour connaître la stratégie de la Ville et s'y inscrire. Il vise notamment à **préserver les espaces verts** et concentrer le redéveloppement de la ville sur la ville.

3. En 2018, le PS voulait une Ville propre, verte et belle ; une Ville où il fait bon se déplacer. Le cadre de vie des Liégeois ainsi que les projets dans les quartiers ont fait l'objet d'une attention toute particulière :

- Des **plaines de jeux** dans tous les quartiers ont été créées ou réaménagées et sécurisées, pour un montant de 1,250 millions d'€. Un premier parc canin a vu le jour à Cointe, en attendant le début des travaux d'un deuxième site dans le parc d'Avroy.
- Le **parc Astrid** à Coronmeuse a été entièrement rénové et est déjà adopté par la population. Il offre un vrai espace de respiration pour les habitants de St Léonard et Bressoux Droixhe.
- Des moyens importants ont été consacrés à l'**éclairage public**, afin de générer des économies d'énergie (remplacement de 12.000 luminaires énergivores par de nouvelles technologies LED) de sécuriser et d'agrémenter les sites où ils s'inscrivent. Ainsi, sur les 20.000 éclairages existants, **c'est désormais plus de 60% du parc qui est rénové.**
- Nous avons pris des mesures pour améliorer la **sécurité routière** et diminuer la vitesse automobile, avec **l'extension des zones 30km/h** et l'implantation de radars fixes. Ainsi, sur une douzaine de sites prioritaires, quatre **radars** ont pu être installés aux endroits les plus dangereux (rues Jules Cralle, des Vennes, de Gaillarmont et de

Campine), d'autres suivront lors d'une prochaine phase (dont notamment dans le boulevard Hector Denis) ;

- Parce que les liégeois doivent pouvoir garer facilement leur voiture quand ils rentrent chez eux, nous avons créé près de **700 nouvelles places réservées aux riverains**, et agrandi les zones (qui sont passées de 60 à 17) ;
- La **politique adaptée aux cyclistes** a été amplifiée : de nouveaux itinéraires cyclables ont été créés. Ce sont près de 200 km d'aménagements adaptés à la mobilité des cyclistes qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. En outre, des aménagements visant l'intégration des cyclistes ont été mis en place, tels que les SUL, les pistes suggérées, les rues cyclables (plus d'une cinquantaine), cumulant ainsi plus de 13 km de voiries disponibles ;
- **Le stationnement sécurisé des vélos est une priorité** : 41 box vélos ont été installés, 23 abris ont été placés près des écoles et des infrastructures sportives, sans oublier les centaines d'arceaux et l'installation de dispositifs privés dans les parkings voiture.
- Le **développement du réseau de caméras** a été poursuivi, portant à 232 le nombre de caméras placées et raccordées sur le territoire de la Ville.
- Dans le cadre de l'adhésion de la Ville à la Convention International des Maires pour le Climat, des actions visant aux **économies d'énergie dans les bâtiments communaux** ont été développées (remplacement des vitrages, isolation des toitures, remplacement des chaufferies, installation de panneaux solaires...)
- La **valorisation des cœurs de quartiers** a été recherchée à travers le développement d'espaces privilégiés pour l'épanouissement de la vie sociale par l'aménagement des places publiques, par l'aménagement réalisé ou en cours d'espaces publics conviviaux et sécurisés.
- Parce que la qualité de vie passe aussi par des espaces verts, nous avons planté près de **4.000 arbres** depuis 2020 (rue des Bonnes Villes, les projets des rues Théodore Schwann, des Pitteurs en Outremeuse, la rue de Chestret dans le quartier du Botanique-Bronckart, des places de la Solidarité et Hubert Pissard, des rues du Progrès, Fraîche, Neuve et le projet de la rue des Pontons à Chênée, les demandes de végétalisation des façades d'habitations privées) et encouragé la plantation de 2.000 arbres sur les espaces privés ;
- Les effectifs en charge de la **propreté** ont été renforcés grâce aux dispositifs de remise à l'emploi ; les investissements ont été poursuivis pour moderniser le matériel

et des poubelles sélectives intelligentes ont été installés aux endroits les plus fréquentés de la ville.

4. En 2018, le PS, voulait garantir aux liégeois et liégeoises le droit fondamental à une alimentation de qualité, durable et équilibrée. La Ville de Liège, avec le PS, a joué un rôle essentiel dans la promotion d'une alimentation saine et durable, le développement des circuits-courts et le soutien d'une agriculture locale et familiale.

- La Ville, en collaboration avec l'intercommunale ISOSL, a mis en place des **repas 100% durables, sains, locaux, bio et accessibles à tous dans les écoles fondamentales communales et les crèches communales**. Cela représente 4.000 repas par jour.
- En collaboration avec la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL), la Ville a créé **un pôle alimentaire circuits-courts à Droixhe au sein du Marché Matinal de Liège pour faciliter la logistique et la transformation de produits locaux et durables**. Ce pôle comprend des zones logistiques, commerciales, des bureaux et également une légumerie-conserverie.
- La Ville a créé **la Maison de l'Alimentation durable et inclusive**, service qui permet de sensibiliser les liégeois et liégeoises à l'alimentation saine.
- A travers des appels à projets, la Ville a développé la mise à **disposition de terrains agricoles à des maraichers bio et locaux via le dispositif CREaFARM** : « Les Pousses Poussent » rue du Plope - 12.000m² ; « Le Jardin Vivifiant » rue de l'Arbre Courte Joie 40 – 10.400m² et « Trois Petits Pois » rue Lavaniste-Voie – 9000m². Les liégeois peuvent y acheter des légumes, fruits et petits-fruits bio, de saison et locaux. Ils peuvent aussi y passer du temps, se former et découvrir la nature présente sur les lieux.
- La Ville a tenu un **marché hebdomadaire « Court-Circuit »** qui a pour vocation d'offrir aux liégeois et aux liégeoises des produits sains et savoureux, tout en privilégiant l'échange direct entre le producteur et le consommateur.
- La Ville, en collaboration avec la région a développé **l'opération potage-collation** dans une vingtaine d'écoles communales fondamentales où les élèves ont eu droit à un potage bio et local en guise de collation deux fois par semaine lors de la récré de 10h. Compte tenu des excellents résultats auprès des enfants, le dispositif tend à être développé lors de la prochaine mandature. Les soupes sont faites à base de légumes bio et locaux de nos maraichers de la province de Liège.

II. Le Bilan du Bourgmestre et des Echevins PS

1. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville sûre.

Nous avons fait de la sécurité de tous, un objectif prioritaire.

En effet, l'insécurité concerne tous les Liégeois et en particulier les plus vulnérables d'entre nous.

Sous l'action du PS, **les dépenses consacrées à la sécurité ont été fortement augmentées** : la dotation communale à la police est passée de 60,1 millions € en 2018 à 88,2 millions € en 2024, soit une augmentation de 47% !

Ces moyens sont utilisés pour mettre en œuvre une politique globale (répressive et préventive) et de proximité :

- **40 % des effectifs** de la Zone de Police ont été affectés à la police de proximité. Afin d'accentuer sa présence en rue, la police a **augmenté les patrouilles cyclistes** et a augmenté son nombre de vélos.
- Des **formations** en matière de **gestion de la relation** ont été dispensées pour le personnel opérationnel, en matière d'**accueil et de gestion de conflit** pour le personnel civil.

Répressive, parce qu'il n'y a rien de pire que le sentiment d'impunité et que la sanction indique qu'il y a eu transgression de la norme :

- Le dispositif des **sanctions administratives communales** a été poursuivi et amplifié, pour poursuivre les infractions aux règlements communaux tels que les dépôts clandestins, les tags, les véhicules bruyants,... (20.000 amendes prononcées en moyenne chaque année, et les montants des amendes ont été portés au maximum autorisé).
- Une politique ferme de **lutte contre les marchands de sommeil** a été poursuivie. La lutte contre l'insécurité et l'insalubrité dans les immeubles d'habitation a été renforcée (**620 arrêtés d'inhabitabilité adoptés sur la législature**) et la fonction d'aide au relogement a été développée.
- L'installation de plusieurs **radars fixes et mobiles** pour faire respecter les limitations de vitesse sur nos routes.

Préventive parce que le dialogue, le lien social et l'éducation dans chaque quartier sont essentiels à une vie collective harmonieuse :

- Le service de **prévention des violences intrafamiliales** a été renforcé à destination des enfants exposés à la violence conjugale et des victimes de harcèlement grave par leur ex-partenaire.

- Une politique audacieuse de **réduction des risques liés à la toxicomanie** et de diversification de l'offre d'aide et de soins a été mise en place. La Salle de consommation à moindre risque gérée par la Fondation TADAM, illustre cette politique mais n'en est qu'un aspect.
- Des **conseils de techno-prévention** et des **formations à la gestion de l'agressivité** ont été proposés par le service CAP Sécurité aux personnes qui travaillent à Liège (commerçants, professions libérales, membres de personnel de soin...)
- Un **plan global anti-harcèlement** a été mis en place : actions sur terrain, création et distribution d'outils de communication au grand public, sensibilisation des victimes/ témoins et auteurs, cartographie des lieux à risque pour orienter les patrouilles. La sensibilisation a été menée lors des festivités liégeoises, dans l'HoReCa et auprès des comités de baptêmes. Cette action de prévention englobe aussi la promotion de **l'application App-Elles** qui permet d'alerter et de contacter rapidement ses proches, les secours, les professionnels lorsque l'on est victimes ou témoins de situations de harcèlement ou de violences dans l'espace public.

2. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville où l'on crée des commerces et de l'emploi : **Nous avons travaillé, en partenariat avec les commerçants, pour stimuler l'activité commerciale de la ville et donner envie de venir à Liège.**

En effet, le rayonnement du commerce est un élément essentiel qui, avec le tourisme et la culture, permet d'assurer la vitalité et la notoriété de la Ville de Liège.

Les commerçants ont été durement touchés par les **travaux du tram**. C'est la raison pour laquelle le PS s'est battu pour que des **aides économiques exceptionnelles** soient dégagées. Au final, ce sont **20 millions €** qui ont été versés à plus de 1.000 commerces situés à proximité du chantier du tram. Les commerces les plus impactés auront ainsi reçu près de 30.000 € d'aide publique.

- Notre **schéma de développement commercial** a été actualisé (juin 2024) pour un développement commercial équilibré et harmonieux pour les années à venir (différenciation des produits et services offerts, juxtaposition des commerces locaux et de large chalandise).
- Une **stratégie de communication** est en cours de développement pour promouvoir le commerce liégeois auprès des investisseurs potentiels et attirer plus de visiteurs.

Afin de favoriser la rotation dans le stationnement et libérer des places pour les achats de courte durée, nous avons créé près de **400 places « shop and drive »** qui permettent un stationnement gratuit pendant 1/2h.

En outre, par le biais de la politique du développement économique, les autorités ont aussi voulu atteindre d'autres objectifs : en matière d'emploi, de requalification des quartiers, de promotion des savoir-faire et des métiers...

- Le dispositif « **Creashop** », mis en place en 2012 a connu un énorme essor ces dernières années :
 - entre 2020 et 2023, 10 surfaces commerciales acquises par la Ville ont trouvé locataires.
 - 54 commerçants ont été sélectionnés pour bénéficier d'une prime jusqu'à 60% du montant des investissements consentis dans le cadre de l'ouverture d'un commerce dans une cellule commerciale vide.
- **11 identités de quartiers** ont été réalisées afin de les faire rayonner non seulement au sein de notre territoire mais également au-delà de ses murs.

3. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville où l'on trouve des logements décents et accessibles pour tous.

Le PS a assumé pleinement ses responsabilités dans le domaine du logement, en y devenant un acteur majeur.

En effet, le logement est un droit fondamental pour tous et il faut permettre aux personnes disposant de revenus modestes ou moyens de se loger en ville dans de bonnes conditions :

- **343 logements publics ont été créés et près de 400 ont été rénovés** par les sociétés de logement et la régie foncière.
- La lutte contre **logements inoccupés** a été accélérée, avec la mise en œuvre de la procédure permettant la prise en gestion volontaire ou judiciaire.
- Depuis 2021, le CPAS octroie une avance récupérable pour **2 mois de garantie locative** aux personnes qui ne sont pas en mesure de la mobiliser et qui rentrent dans les conditions.
- Une attention particulière a été portée sur les **jeunes**, avec l'obligation imposée aux promoteurs de réserver **10% de kots sociaux** dans les grands projets (32 kots actuellement), et la construction en cours de 104 logements étudiants dans l'ancien hôpital du Pèrî.

Le PS a mis en place une politique d'aménagement du cadre de vie, cherché à accroître la mixité sociale au sein de ses quartiers et promu des constructions modernes pour **économiser la consommation d'énergie** :

- Des **opérations de rénovation urbaine en partenariat avec la population** ont été menées dans les quartiers prioritaires de Saint-Léonard, de Sainte-Marguerite et du centre-ville
- Depuis 2022, un « **audit 0 €** » est proposé aux candidats rénovateurs à revenus précaires et modestes afin de permettre la réalisation de l'audit débloquent l'accès aux primes à la rénovation. L'action a été étendue aux habitants des quartiers sinistrés de Chênée et d'Angleur dans le but d'accompagner ces personnes dans le processus de réhabilitation de leurs logements.

- La **Maison de l'habitat** joue un rôle central pour aider la population : plus de **33.000 contacts** ont été établis sur les 6 dernières années (aides financières, conseils techniques, assistance juridique...)! Au plus fort de la crise énergétique, en 2022, l'asbl Liège-Energie y a reçu plus de 1.440 demandes d'information sur les aides disponibles, représentant 920 ménages. Depuis 2019, elle a également accompagné 529 ménages dans l'octroi d'un prêt à taux réduit pour un montant de 10,7 millions € d'investissement.
- **L'asbl Liège-Energie** a accompagné 1.276 candidats-rénovateurs à travers les outils de la Wallonie et aidé à la réalisation de 578 « Quickscans » (soit l'estimation du label énergétique) et 121 « Audits logements » (soit de l'accompagnement à la réalisation via un auditeur labellisé Liège-Energie). Le résultat provisoire de cette action est de 31 logements rénovés et 130 projets en cours de réalisation.

4. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville solidaire.

Nous avons fait de la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les discriminations, l'objet d'un combat quotidien.

La Ville de Liège, en tant que grand centre urbain, concentre plusieurs difficultés en matière de précarité : la présence de publics plus démunis (familles monoparentales, jeunes, isolés,), la présence de logements insalubres et/ou insécures, occupés par des personnes précarisées et une concentration de problématiques de détresse : surendettement, sans-abrisme, assuétudes...

Or, le PS considère que Liège mérite que tous ses habitants puissent vivre dignement.

Le CPAS est le véritable « bras armé » de la politique sociale de la Ville. Au cours des 6 dernières années, nous avons considérablement **augmenté les moyens budgétaires** consacrés à la politique sociale : la dotation communale au CPAS est passée de 31,3 millions € en 2018 à 50 millions € en 2024 (+60%) !

Nous venons également d'adopter un vaste plan dénommé « **zéro sans abrisme** » qui va permettre l'acquisition de logements supplémentaires, couplé à un accompagnement social fort.

L'abri de nuit, situé rue sur la fontaine est en rénovation complète : **sa capacité sera doublée** à la fin des travaux : il comptera 60 lits, pour un investissement de 4,5 millions d'euros.

En outre, pour le PS, toutes les formes de pauvreté doivent être traitées systématiquement de sorte que chacun puisse prendre son avenir en main. Dans ce cadre, le CPAS a proposé

une série d'actions sociales qui répondent à différents besoins liés à la santé, au logement, à l'énergie, à l'endettement, au maintien à domicile :

- Le **Relais Santé** a accueilli inconditionnellement toute personne en difficulté d'accès aux soins. Des **aides financières pour des hospitalisations et/ou des frais médicaux ou pharmaceutiques** ont été octroyées par le CPAS.
- Le **logement de transit et d'urgence**, pour toute personne ou famille qui perd son habitation pour des raisons de force majeure, a été développé : 44 logements sont répertoriés sur le territoire communal.
- La **Cellule énergie** a aidé les liégeois qui rencontraient des difficultés au niveau de la gestion de l'énergie au sein de leur logement : que ce soit en gaz et électricité (2.000 ménages/an), en eau (365 ménages) ou en mazout (1.211 aides octroyées/an)
- Le **Service de Médiation de dettes** a aidé les Liégeois confrontés à un problème de surendettement à retrouver un équilibre financier tout en continuant de mener une vie conforme à la dignité humaine.
- Le **Service d'accueil des demandeurs d'asile (SADA)** s'est occupé des personnes d'origine étrangère se trouvant en séjour précaire sur le territoire.

Par ailleurs, nous avons également mis en place, via les services sociaux et de proximité, de nombreux projets pour **renforcer la cohésion sociale** :

- Pour les **seniors**, nous avons augmenté le nombre d'activités organisées dans les quartiers et les avons rendues largement plus accessibles ;
- Nous avons lancé des cours visant à **lutter contre la fracture numérique des seniors** ainsi que des cybercafés sociaux afin de leur permettre d'être plus indépendants et de rester plus facilement en contact avec leurs proches ;
- Nous avons organisé des activités spécifiquement pour les **familles monoparentales** via le projet « Bulle de répit » où les parents solos ont pu trouver une écoute et un soutien ;
- Nous avons mis en place des **moments solidaires dans les quartiers** afin de permettre aux personnes isolées de se rencontrer et de conserver des liens sociaux ;
- Concernant les **personnes en situation de handicap**, nous avons, entres autres :
 - Organisé des groupes de travail sur des thématiques spécifiques avec la Commission communale consultative des Personnes en situation de Handicap (C.C.P.H.)
 - Organisé des visites des différentes infrastructures communales afin de les rendre plus accessibles.
 - Organisé un évènement annuel en collaboration avec les associations afin de sensibiliser la population sur les réalités des personnes en situation de handicap

5. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville offrant un service public de qualité.
Plus que jamais, nous avons été les défenseurs du service public « Ville de Liège » et de ses agents.

- Des conditions de travail améliorées avec l'inauguration de la nouvelle Cité administrative, qui accueille des agents de la Ville et du CPAS et des investissements dans de nombreux autres bâtiments : création de parkings pour vélo, de salle de sports...
- La **nomination de 400 agents contractuels**. La Ville a pu stabiliser la situation de centaines d'agents contractuels, en leur donnant des perspectives de vie et de carrière.
- Des **évaluations** et des **épreuves de promotion** ont été organisées pour renforcer l'encadrement.
- Un vaste programme d'amélioration du **bien-être et de la qualité de vie** au travail a été lancé, tout comme des plans de **formation** pluriannuels. Le télétravail a été inscrit dans le règlement de travail à raison de 2 jours par semaine maximum.

6. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville d'Enseignement.
La promotion et la défense de l'enseignement communal liégeois à tous les niveaux a été un de nos objectifs prioritaires.

L'enseignement communal dénombre quelques 26.000 élèves et étudiants et plus de 2.500 enseignants. Pour le PS, il fallait continuer de développer l'offre et la qualité de l'enseignement communal :

- **L'alimentation saine** a été au cœur des préoccupations. La MAdiL a animé 71 rencontres dans les écoles portant sur l'alimentation équilibrée et durable du jardin à l'assiette et plus de 1700 élèves de la maternelle au secondaire ont participé à des activités ponctuelles organisées à la demande ou dans le cadre du festival Nourrir Liège ou de la Journée de l'Alimentation durable et inclusive (Visite de producteurs ou d'une ferme, lecture pour les petits, atelier semis, ciné-débat...).
- Le **combat pour la gratuité** a été renforcé : les repas de midi sont désormais gratuits dans 34 écoles maternelles et primaires, au bénéfice de 2500 enfants.
- Nous avons travaillé à **l'inclusion numérique** avec la fourniture de 300 ordinateurs portables répartis entre toutes les écoles secondaires ;
- **L'enseignement des langues étrangères** a été promu dans le fondamental et dans les 9 écoles en immersion (anglais, néerlandais ou allemand). Une filière allemande a été créée à l'Athénée Léonie de Waha et une nouvelle école en immersion anglaise a vu le jour à l'école fondamentale Bensberg dans le quartier Saint-Gilles.

- La **réflexion sur la citoyenneté** a été développée via l'organisation d'actions liées au devoir de mémoire (visite du fort de Breedonk, des Territoires de la Mémoire, voyages pédagogiques à Auschwitz et Birkenau...)

Le PS a veillé à offrir aux 26.000 étudiants qui font confiance à l'enseignement communal un cadre d'apprentissage sécurisé et confortable :

- La **sécurisation des abords des écoles** a été recherchée : prévention aux entrées et sorties des écoles par les Gardiens de la Paix et les Inspecteurs de Quartiers, projets contre la violence à l'école, création de zones 30, marquages et signalisations spécifiques, création de plateaux ralentisseurs, installation de barrières aux entrées, d'installation d'abris pour les vélos...
- La **rénovation des bâtiments scolaires** a été poursuivie : vaste plan de rénovation des sanitaires, mesures d'économie d'énergie via la rénovation des châssis et des chaudières, efforts de mise en conformité des bâtiments scolaires aux normes de sécurité les plus strictes... sans oublier la **verdurisation** des cours de récréation.

A noter également que, sous l'action du PS, le nombre de **places en crèche est passée de 807 en 2019 à 898 en 2024**. L'ouverture de deux nouvelles structures à Sainte-Walburge et à Sainte-Marguerite (Hocheporte) est finalisée depuis 2021. L'ouverture prochaine de 2 nouvelles crèches implantées dans le quartier des Guillemins et de Bavière, ainsi que l'augmentation de capacité dans des crèches existantes sont de nouveaux projets qui permettront d'atteindre l'objectif annoncé de 150 places supplémentaires.

7. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville sportive et une Ville pour les jeunes.
Notre volonté a été de faire participer activement les jeunes à la vie démocratique, sociale, culturelle et sportive.

Les jeunes sont des citoyens responsables et leur avis a de l'importance :

- Un vaste **processus participatif** a été mené à bien : baptisé « **Jeunesse ardente** », il a tout d'abord associé les professionnels des secteurs enfance et jeunesse (environ 80 intervenants issus d'une quarantaine d'associations et de services liégeois). Ensuite, au travers d'une plateforme numérique et d'animations dans des structures d'accueil ou des événements pour les jeunes, le Service Jeunesse a consulté pas moins de 1000 individus. Le fonctionnement du Conseil communal consultatif des jeunes a été revu afin d'être plus inclusif. Désormais, ses membres sont tirés au sort parmi la population pour débattre des sujets ressortissants de la Consultation Jeunesse Ardente. Ainsi, les 3 grandes préoccupations des jeunes ont débouché sur la constitution de 3 commissions thématiques « Jeunesse Ardente » portant sur les Droits de l'Enfant, l'accès à la Culture et la création d'une Maison de la Jeunesse.

- Sous cette législature, nous avons voulu rassembler toutes les informations utiles aux jeunes dans un lieu central : la **Maison de l'adolescence (Mado)** inaugurée en mai 2019. Elle fournit également, avec le Centre J, des conseils juridiques, psychologiques et travaille en lien avec toutes les structures d'aides à la jeunesse présentes sur le territoire.

En outre, les initiatives des jeunes en matière d'association, de culture, de sport ont été soutenus par les pouvoirs publics :

- Un **soutien financier aux Centres de jeunes** (340.000 € par an) et aux organisations de jeunesse (20.000 €) a été apporté par la Ville.
- Un **soutien matériel à la création artistique** a été apporté par le biais de prêt de matériel aux associations (amplis, tables de mixage, micros, jeux de lumière,...),
- La **possibilité d'occuper gratuitement les infrastructures sportives** communales a été donnée à pas moins de 90 associations et clubs sportifs.

Les pouvoirs publics doivent aussi veiller à ce que les jeunes adhèrent aux idéaux d'égalité, de mixité et de solidarité :

- Un vaste projet de **promotion de la mixité en Centres de Jeunes** a été mis en place (promotion de la place des filles dans ces structures ; débat, ciné-club, radio, journal sur le thème de la mixité...).
- La lutte contre la précarité menstruelle a été menée via l'opération « **sang toi libre** » qui est venue en aide à environ 4.000 jeunes filles. 200.000 protections qui ont été distribuées jusqu'à présent. Ce projet a été récompensé au niveau européen pour son caractère innovant.
- Près de 5.000 jeunes ont pu accéder à des activités culturelles grâce à des partenariats inédits avec les théâtres, cinémas, musées et festivals liégeois.

8. En 2018, le PS voulait faire de Liège une Ville de Cultures.

La Ville de Liège a conforté son statut de métropole culturelle eurégionale.

Forte de ses institutions et des importants travaux qui ont été menés pour mettre en valeur la richesse et la diversité de la culture sur son territoire, Liège a su s'imposer comme un acteur culturel majeur.

- **Liège, Ville de Musées et d'Arts plastiques** : une offre muséale enrichie avec l'ouverture, en 2020, du Trinkhall museum qui œuvre à la conservation et à la promotion de l'art produit en atelier par des personnes handicapées mentales ; la rénovation du Musée d'Ansembourg (2024) qui renforcera l'ensemble Grand Curtius. Un des grands chantiers de la législature est la centralisation et la réorganisation des

réserves des musées à l'Îlot St Georges. De même, les Fonds patrimoniaux (entité attachée aux musées) ont été installés en Féronstrée (Bibliothèque Ulysse Capitaine).

Par la mise en œuvre d'outils de création, avec les **Résidences Ateliers Vivegnis International (RAVI)** : mise à disposition d'un logement et d'un atelier, versement d'une bourse, mise en relation avec les professionnels du secteur, présentation des travaux aux publics. Ce programme a pour vocation de servir un rayonnement qui articule le local à l'international et participe à l'inscription de Liège sur la carte du monde ;

- **Liège, Ville de Lettres** : 12 bibliothèques qui intègrent le Réseau Local Liégeois de Lecture Publique soit la Ville de Liège (12 bibliothèques), la Province de Liège (B3) et le Centre Multimédia Don Bosco. Les bibliothèques participent à l'ancrage culturel dans les quartiers dont les missions dépassent le simple prêt de livres : médiation numérique, culturelle et administrative.

La bibliothèque d'Angleur (inaugurée en 2018), lourdement impactée par les inondations, rouvrira ses portes à l'automne 2024 ; d'importants travaux de réaménagement ont été menés à la bibliothèque de Wandre (Pôle communal de Wandre, 2024).

- **Liège, Ville de Musiques** avec les institutions phares que sont l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL) et l'Opéra de Wallonie (ORW) mais aussi à travers des événements d'importance tels que le festival international jazz à Liège, le festival « Les Ardentes », le festival « Voix sur Meuse »...

Métropole culturelle, Liège est une pépinière d'artistes et un pôle de **culture alternative**. Elle entend mener des actions qui incluent et reflètent la **diversité** présente sur son territoire par un travail de mise en réseau avec et pour les opérateurs. Cette vitalité culturelle de Liège, le PS considère qu'il faut la soutenir :

- Liège, Ville d'aides à la création et à la diffusion à travers des appels à projets : Espace jeunes artistes (mise à disposition d'un espace d'expo à La Boverie) ; Prix de la création (10.000€) ; Appel à projets en matière de musiques actuelles (24.000€) ; Appel à projets dans le domaine des arts numériques (40.000€) ; Prix Marcel Thiry ; Prix biennal de la Littérature wallonne.
- Liège, Ville qui ouvre l'espace public à la culture : l'opération « **Place aux Artistes** », née durant la crise sanitaire, s'est accompagnée d'un fonds d'aide de 500.000 € sur la législature. Elle a permis de réaliser une programmation de qualité soucieuse de la diversité culturelle, de permettre au grand public d'accéder à différentes formes

d'expression artistique et d'assurer aux artistes et aux techniciens des contrats de travail respectueux, de leur permettre de se produire durant l'été ;

Le projet *Paliss'art* s'attache à inscrire la création artistique contemporaine au cœur de la ville en introduisant dans le paysage urbain la peinture murale et les arts graphiques. Depuis 2019, 30 fresques ont été réalisées.

- Liège, Ville qui donne accès à la culture pour tous ses citoyens : en 2020, est lancée l'opération *Chèques Culture*. Son objectif est de faciliter l'accès à la culture aux jeunes liégeois en leur offrant une aide financière de 100 euros pour qu'ils puissent accéder à diverses activités telles que des stages, des cours de musique, de danse, de théâtre, des ateliers créatifs, ...

La **gratuité** des musées est de mise chaque premier dimanche du mois.

Liège est riche de la diversité de son offre culturelle et de sa population. La culture est un facteur d'identité ; elle participe à l'affirmation de valeurs tels que la liberté, le respect de l'autre et le pluralisme. La Ville a mis en place des actions qui rassemblent, créent ou **renforcent le lien social et favorisent le sentiment d'appartenance** de toutes et tous à la communauté.

- Liège, Ville **riche de son multiculturalisme** : le Printemps des diversités est un programme qui regroupe un panel de manifestations culturelles engagées ; La Fête de la soupe, menée dans plusieurs quartiers, participe de cette dynamique du vivre ensemble.

9. **En 2018, le PS voulait poursuivre le développement soutenu du territoire communal**
La Ville de Liège a pu compter, avec le PS, sur une politique des travaux rigoureuse et efficiente, attentive au cadre de vie des Liégeois.

En effet, la politique des travaux est par essence transversale : elle agit en soutien des autres départements en vue du service au citoyen le plus performant.

Notre politique des travaux a contribué à faire de Liège une Ville conviviale :

- **L'aménagement du Centre-ville** a été poursuivi avec la concrétisation de nombreux projets pour le rendre plus attractif et chaleureux (rénovation de la place des Carmes, extension du piétonnier devant l'Opéra, création d'une nouvelle « place des arts » à Bavière...), et le lancement d'études et de processus participatifs sur des lieux centraux (place Cathédrale, place St Paul, place Xavier Neujean...)
- La **valorisation des cœurs de quartiers** a été recherchée à travers le développement d'espaces privilégiés pour l'épanouissement de la vie sociale : aménagement de

places publiques et d'aires de jeux (place des Arts en Outremeuse, places du Tilleul, Hubert Pissard et de la Solidarité à Chênée, place Vivegnis à Saint-Léonard, place du Chêne à Sainte-Marguerite, jardin de quartier Albert 1er à Grivegnée, aire de jeux de la rue de Renory à Kinkempois,...), aménagement d'espaces conviviaux et sécurisés (rues Collée, Burton, Ferdinand Desoer, Triolet, Fontaine, du Crucifix à Angleur, la rue Oscar Beck au Thier-à-Liège, les rues du Progrès, Fraîche, les places de la Solidarité et Hubert Pissard à Chênée).

Nous avons accordé une attention constante à la sécurité et au bien-être des Liégeois dans leur cadre de vie :

- Les **usagers faibles** ont fait l'objet d'une attention particulière, qu'il s'agisse du **confort** et de la **sécurité des piétons** (avec l'arrivée du Tram, pratiquement tout le Cœur historique devient entièrement piétonnier ; par ailleurs, tout projet de réaménagement complet d'espace public ou de voirie intègre la préoccupation de la qualité des cheminements piétons dans les zones concernées (la rue Sainte-Walburge à Sainte-Walburge, le boulevard Ernest Solvay au Thier-à-Liège, l'avenue Reine Astrid à Grivegnée). **De nouvelles passerelles cyclo-piétonnes** voient le jour (Léon Tchinniss à Saint-Léonard, Belle Liégeoise au parc de la Boverie, quai Joseph Wauters à Angleur, des Reflets et des Plaisanciers à Coronmeuse). **De nombreux escaliers** ont été rénovés ou sont en cours de rénovation (Thier du Bac à Jupille, Thier Savary à Sainte-Walburge, Ernest Solvay au Thier-à-Liège). **Des aménagements de sécurité pour nos enfants** ont été poursuivis sur nos espaces publics (les crèches et pratiquement toutes les écoles, tous réseaux confondus, depuis la maternelle jusqu'au secondaire, sont sécurisées par la création de traversées piétonnes adaptées aux normes PMR, par une signalisation et un marquage spécifique, par la présence de plateaux dans de nombreux cas, par l'implantation de barrières et par l'installation d'une zone 30). La sécurité et le confort des **personnes à mobilité réduite** bénéficie d'une attention particulière avec les passages pour piétons (sur les près de 2500 traversées piétonnes présentes sur le territoire communal, plus de 1850 d'entre elles sont déjà mises aux normes PMR) ou avec les feux tricolores sonores (équipés d'un système d'aide aux personnes aveugles ou mal voyantes), l'accessibilité aux bâtiments publics (avec la création de rampes ou l'installation d'ascenseurs adaptés).

La politique des travaux a contribué à faire de Liège une Ville propre, verte et belle :

- Le **réseau d'égouttage** a fait l'objet d'une grande attention afin de garantir la salubrité de nos concitoyens (le curage des grands collecteurs et de nos égouts structurants a été réalisé sur le territoire communal depuis Sclessin jusqu'à Coronmeuse en passant par le centre-Ville, soit plus de 25 km d'égouttage). Au

niveau structurel, des opérations de réfection, de réparation ou de rénovation complète de collecteurs publics ont été réalisés (rues Sainte-Walburge, Montagne Sainte-Walburge et Thier Savary à Sainte-Walburge - rue Tête de Bœuf dans le Carré, rues Strailhe, des Bonnes Villes, Ernest de Bavière, des Récollets et Beauregard en Outremeuse - rue Ferdinand Borny à Cointe - rue Foidart à Bressoux - rue Dehin à Sainte-Marguerite - le Collecteur de la plaine d'Angleur, ...); achat de nouveaux véhicules qui permettent d'augmenter la rapidité de la vidange des égouts obstrués et de curage des avaloirs ; intervention suite à des intempéries ou une demande citoyenne...

- Des moyens importants ont été consacrés à l'**éclairage public**, afin de générer des économies d'énergie (remplacement de 12.000 luminaires énergivores par de nouvelles technologies LED) de sécuriser et d'agrémenter les sites où ils s'inscrivent. Ainsi, sur les 20.000 éclairages existants, c'est désormais plus de 60% du parc qui est à présent rénové.
- Les **parcs publics**, qui offrent des espaces de détente aux citoyens, sont également au cœur de nos préoccupations : le parc du Jardin Botanique a été entièrement rénové, ceux de Péralta, Clajot et Wandre le seront prochainement. Un nouveau jardin public de quartier a été aménagé à Grivegnée (Albert 1er). Des travaux sont en cours pour créer le nouveau parc Katherine Johnson (ancien site Palmolive) dans le Longdoz, sans oublier le parc ludique de la rue de Londres dans le quartier des Vennes et le jardin de la Porte-aux-Oies en Outremeuse.

En matière de **bâtiments**, des investissements d'ampleur ont été consentis pour des infrastructures publiques de qualité :

- Dans le cadre de l'adhésion de la Ville à la Convention Internationale des Maires pour le Climat, les actions visant aux **économies d'énergie dans les bâtiments communaux** ont été intensifiées (remplacement des vitrages, isolation des toitures, remplacement des chaufferies, installation de panneaux solaires...). Durant cette législature, un budget de plus de 100 millions d'€ a ainsi été investi pour réaliser des travaux générateurs d'économies d'énergies. Cette politique volontariste a permis de poursuivre la **réduction des consommations énergétiques** (gaz et électricité) du parc immobilier communal : depuis 2005 (base de calcul de la Convention des Maires), les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre **ont diminué de 35 %**.
- Un effort particulier a été réalisé dans les **établissements scolaires**, afin de rendre ceux-ci conformes aux normes de sécurité les plus strictes.
- Les **infrastructures sportives** ont été particulièrement soutenues : nouvelle piscine à Jonfosse, rénovation des piscines d'Outremeuse et de Grivegnée, rénovation des halls sportifs d'Angleur, Sainte-Walburge, Clajot, Outremeuse et Grivegnée.

- Les **services administratifs** sont rassemblés dans la nouvelle Cité Administrative « Zéro carbone », dont le roof top est accessible chaque premier dimanche du mois à la population, et offre une vue magnifique à 360° sur notre Ville !